

Pour un approvisionnement électrique sûr et financièrement supportable



**Document de fond de l'Union démocratique du centre
concernant la politique énergétique**

Août 2012

Table des matières

1. Aperçu	3
1.1. Introduction	3
1.2. Aperçu des exigences	4
2. Situation de départ	5
2.1. Actualité	5
2.2. Aspects supplémentaires	5
3. Chiffres et faits	5
3.1. Consommation d'énergie	5
3.2. Composition de la production électrique	6
3.3. Développement social	6
4. Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral	7
4.1. Les piliers de cette stratégie	7
4.2. Coûts et problèmes	8
4.3. Défis à relever	8
4.4. Evaluation de la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral	9
5. Stratégie énergétique de l'UDC	10
5.1. Objectif	10
5.2. Application	10
5.3. Coûts et défis	12
5.4. Conclusion	12
6. Remarques finales et exigences	13
7. Annexe	15

1. Aperçu

1.1. Introduction

Un approvisionnement électrique performant est d'une importance capitale pour la société moderne. Sans courant, plus rien ne va, le monde s'arrête dans le plus vrai sens du terme.¹ La croissance et la prospérité sont tributaires de l'énergie électrique. Fiable, indépendante, avantageuse et ménageant l'environnement, la composition de la production électrique suisse offrait jusqu'ici un atout important à l'économie helvétique. Cet avantage doit absolument être conservé. Il est donc important pour l'avenir de notre pays de lui donner des conditions-cadres garantissant un approvisionnement électrique dans des conditions optimales.² Toutes les propositions qui compromettent la sécurité de l'approvisionnement, accroissent les coûts et augmentent la dépendance de l'étranger doivent être combattues et rejetées.

La stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral est inapte

La nouvelle politique énergétique du Conseil fédéral comporte précisément tous ces inconvénients. Au lieu de se fonder sur la réalité économique et la faisabilité technique, la Confédération tente de forcer par des moyens approximatifs l'abandon de l'énergie nucléaire sans s'inquiéter des difficultés et coûts massifs que cette politique entraîne pour l'économie et la population et sans aucune certitude que l'approvisionnement électrique annoncé fonctionne réellement. Il est irresponsable de lancer le pays dans une expérience à l'issue aussi incertaine. Cette manière d'agir n'est ni durable, ni raisonnable, car elle est contraire aux principes élémentaires d'une politique prévoyante.

Avant de pouvoir renoncer aux ressources nucléaires, il faut disposer d'alternatives vérifiées dans la pratique, donc d'agents énergétiques qui permettent réellement d'atteindre l'objectif visé. Or, tel n'est évidemment pas le cas avec les propositions du Conseil fédéral. Il ne sert à rien de tenter de tromper la population alors que la réalité est toute autre. Ni les énergies renouvelables comme le soleil et le vent, ni l'accroissement du rendement électrique ne suffisent à compenser à court ou à moyen terme la forte part du nucléaire à la composition de la production électrique suisse. Voilà un fait immuable. Les importations ne constituent pas non plus un moyen acceptable parce qu'elles accroissent la dépendance de l'étranger et ne renforcent pas la sécurité de l'approvisionnement en raison de la capacité limitée du réseau de distribution.

La consommation d'électricité augmente

La consommation électrique ne baissera pas en Suisse, bien au contraire, elle augmentera inévitablement.³ Ce développement a diverses explications: une immigration incontrôlée qui génère une forte augmentation de la population, le remplacement du pétrole par l'énergie électrique, l'augmentation du trafic des transports publics et une consommation énergétique mal réfléchie.⁴ Tous ces points doivent être pris en considération si on veut concevoir un approvisionnement électrique performant et financièrement supportable, faute de quoi le pays s'enfoncé dans la stagnation économique, sera moins compétitif, perdra sa prospérité et des milliers d'emplois.

¹ Le 30 juin 2012 on a assisté en Inde au plus grand "blackout" de tous les temps. Par moments, plus de 620 millions de personnes, donc plus de la moitié de la population, étaient sans électricité. La Suisse non plus n'est pas à l'abri d'une importante panne d'électricité. En septembre 2003, un court-circuit survenu en Suisse a paralysé l'approvisionnement électrique en Italie. Au total, 55 millions de personnes n'avaient plus d'électricité durant une période allant par endroit jusqu'à 18 heures. Ces pannes sont de surcroît très chères. Selon une étude récente, une panne d'électricité de 30 minutes en Suisse coûte entre 250 et 900 millions de francs.

² Dans ce contexte il faut absolument tenir compte de l'aspect économique.

³ Les perspectives énergétiques 2035 que la Confédération a présentées en 2007 prévoyaient également une augmentation de la consommation d'électricité. Sur les quatre scénarios proposés, un seul annonçait une baisse de la consommation (le scénario 4 avec la voie vers la société à 2000 watts). Ce scénario n'a cependant pas été poursuivi en raison des difficultés d'application et des interventions massives de l'Etat qu'il exige. Les trois autres scénarios prévoyaient des augmentations de la consommation électrique d'un peu plus de 13% à 29%. Il est également intéressant de relever l'hypothèse concernant la croissance démographique: ces perspectives partaient d'une population de 7,6 millions de personnes en 2035. Ce chiffre a déjà été clairement dépassé cet été avec une population de 8 millions d'habitants.

⁴ Nous avons tous à assumer nos responsabilités individuelles dans la consommation énergétique. Cette dernière peut être réduite par des mesures simples comme des prises multiples déclenchables, une baisse du chauffage, des aérations temporaires et non permanentes, etc.

Pour conclure on rappellera que l'abandon de l'énergie nucléaire touche tous les domaines de la politique énergétique, comme cela est d'ailleurs annoncé dans la stratégie énergétique. Les mesures prévues affectant cependant avant tout l'approvisionnement électrique, ce document de fond se limite à analyser les effets sur ce domaine.

1.2. Aperçu des exigences

La politique énergétique de l'UDC se fonde sur certaines lignes directrices et principes de base qui doivent être pris en compte pour garantir la sécurité de l'approvisionnement:

Garantir l'approvisionnement électrique

La première des priorités est la garantie de l'approvisionnement électrique. De l'électricité en suffisance et à un prix abordable est la clé du succès économique, de la croissance et de la prospérité. Le Conseil fédéral est invité à examiner toutes les options sans parti pris et sous l'angle de l'économie, de la disponibilité et de la performance. La planification et la construction de nouvelles installations ne doivent pas être entravées par des tactiques d'obstruction de nature juridique ou administrative. C'est dire aussi que le droit de recours des associations doit être supprimé concernant la construction de nouvelles installations énergétiques.

Renforcer l'indépendance

La demande d'électricité en Suisse doit être couverte par un renforcement de la production indigène.⁵ L'extension de certaines formes de production ne doit pas être déterminée par des critères idéologiques. Il faut donc s'opposer avec détermination à l'idée d'augmenter les importations au lieu d'accroître la production nationale. De toute manière, ce projet est irréaliste en raison de la capacité insuffisante du réseau de distribution, de la dépendance dangereuse de l'étranger qu'il engendre et du développement des prix sur le marché international. Une capacité de production insuffisante au niveau national affecte de surcroît la participation suisse aux échanges électriques internationaux et réduit ainsi la sécurité de l'approvisionnement et la création de plus-values économiques. Ce projet doit donc être écarté de la future stratégie énergétique.

Halte à la hausse des coûts

L'UDC s'oppose à toute nouvelle taxe ou redevance et à l'augmentation de ces prélèvements qui ont pour effet de renchérir la production électrique. Il est exclu de gaspiller l'important atout en termes d'électricité dont la Suisse dispose au niveau international. Chaque agent énergétique doit se soumettre aux lois du marché. Les subventions et autres interventions publiques privilégiant certains modes de production sont à rejeter. La stratégie énergétique et la future production électrique doivent se fonder sur les principes de l'économie, de l'indépendance et du respect de l'environnement.

Réalisme au lieu d'idéologie

La stratégie énergétique doit partir de chiffres et faits réalistes. Un abandon du nucléaire sans conception et projet crédibles et se basant uniquement sur de vagues espoirs est irresponsable et doit être refusé. Les capacités de production doivent être déterminées de manière précise et fiable. Il faut à cet effet élaborer un maître-plan avec des échéances précises pour les nouvelles centrales électriques à construire. Le prix de ces réalisations doit être calculé en prenant en compte la totalité des coûts. Les conclusions et calculs présentés jusqu'ici ne répondent pas à cette exigence. Enfin, le choix des mesures doit tenir compte des besoins de la population et de l'économie.

Pas d'expériences risquées – ménager une marge de manœuvre

La stratégie énergétique esquissée jusqu'ici par la Confédération ne répond pas, beaucoup s'en faut, aux principes d'une politique énergétique raisonnable. Or, des expériences à l'issue incertaine doivent être rejetées avec détermination. Il faut garantir la sécurité du droit et de la planification pour pouvoir relever les défis qui attendent la Suisse. Pour garantir cette

⁵ La Suisse a besoin d'une marge de manœuvre et de liberté pour ne pas s'exposer au chantage dans les négociations. Elle doit donc sauvegarder son indépendance dans le secteur électrique.

liberté d'action, il s'agit de provoquer rapidement une votation populaire sur l'orientation de la future politique énergétique. Voilà la seule manière de clarifier la situation quant à la voie à emprunter à l'avenir, donc quant à la stratégie énergétique à adopter.

2. Situation de départ

2.1. Actualité

Le Conseil fédéral a réorienté dans la précipitation sa politique énergétique à la suite des événements au Japon et de l'avarie de la centrale nucléaire de Fukushima. Il a ainsi décidé que les centrales nucléaires existantes ne seraient pas remplacées à la fin de leur durée de vie. Le Parlement a confirmé cette stratégie dans le courant de l'année 2011. L'abandon de l'énergie nucléaire serait ainsi réalisé moyennant ladite "stratégie énergétique 2050" de la Confédération qui s'articule en trois phases: un premier programme définira les objectifs et les mesures à prendre jusqu'en 2020. Il sera suivi d'un deuxième portant jusqu'en 2035 et d'un troisième s'étendant jusqu'en 2050. Ainsi, la part de l'énergie nucléaire à la production électrique actuelle serait totalement remplacée en l'espace d'un peu moins de 40 ans.

2.2. Aspects supplémentaires

Selon les dernières informations de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la Suisse a déjà franchi dans le courant de l'été 2012 le seuil des huit millions d'habitants.⁶ Ce constat officiel confirme une fois de plus à quel point l'immigration échappe à tout contrôle. Les derniers chiffres dépassent même les scénarios les plus élevés développés par l'OFS. Si cette immigration se poursuit, la Suisse comptera plus de dix millions d'habitants en 2035. Ces personnes consommeront de l'énergie supplémentaire, généreront davantage de mobilité et consommeront plus de ressources. Sans limiter cette immigration de masse, la Suisse connaîtra de toute manière des pénuries d'énergie, même si elle conserve l'énergie nucléaire.

3. Chiffres et faits

Avant de développer et d'appliquer une stratégie d'abandon de l'énergie nucléaire, il faut connaître les chiffres et les faits réels qui déterminent le secteur énergétique. Voilà une précaution élémentaire pour garantir à l'avenir un approvisionnement électrique efficace.

3.1. Consommation d'énergie

La consommation d'électricité de la Suisse a baissé de 2% en 2011 par rapport à l'année précédente pour se fixer à 58.6 TWh. Ce recul n'est pas durable et s'explique uniquement par le ralentissement conjoncturel et l'augmentation de la température moyenne.

Catégorie	2011 (en %)	2011 (en GWh)	1985 (en %)	1985 (en GWh)
Industrie, arts & métiers	32.8	19 205	37.9	15 644
Ménages	30.6	17 942	28.9	11 960
Services	26.8	15 732	22.7	9 365
Transports	8.1	4 733	8.4	3 486
Agriculture	1.7	987	2.1	866

La consommation⁷ a constamment augmenté depuis le milieu des années 80, ce qui est normal pour un pays bénéficiant d'une économie florissante et d'une prospérité croissante. Au niveau des pourcentages cependant, les divers secteurs affichent des différences notables.

L'industrie ainsi que les arts et métiers restent le principal consommateur d'électricité avec une part de 32,8%. Ils sont cependant suivis de près par les ménages privés qui ont consommé 30,6%. Avec une part de 26,8%, le secteur des services accapare plus d'un quart de la consommation électrique. Les transports, les chemins de fer, mais aussi les éclairages publics ont consommé 8,1%. L'agriculture⁸ est le consommateur le plus faible avec 1,7%.

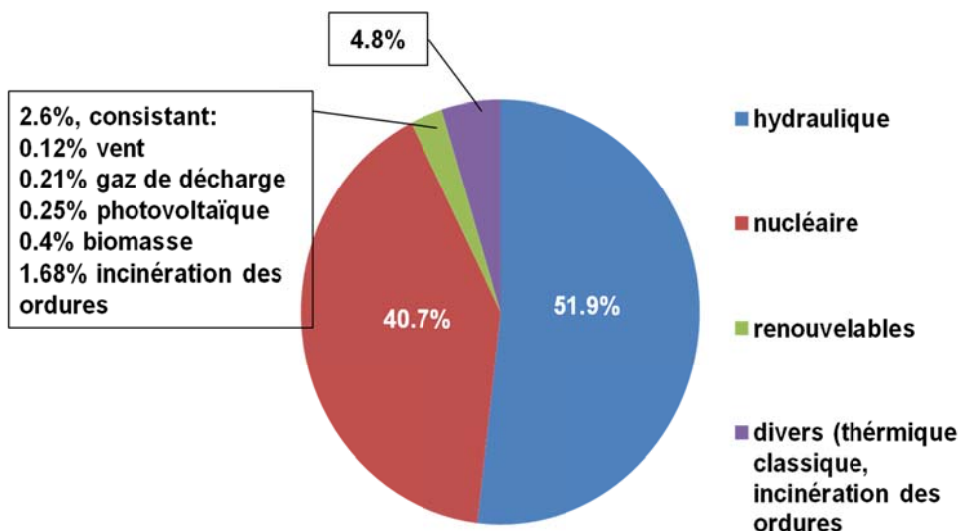
⁶ OFS, communiqué de presse du 2 août 2012

⁷ OFEN, statistique électrique suisse 2011.

⁸ OFEN, statistique électrique suisse 2011:

3.2. Composition de la production électrique

Le courant électrique produit en Suisse en 2011 provenait à raison de 51,9% de la force hydraulique (barrages et centrales au fil de l'eau), de 40,7% de la force nucléaire et de 4,8% de centrales électriques thermiques classiques et autres.⁹ Ce troisième groupe comprend également les énergies renouvelables qui représentent aujourd'hui un peu moins de 2,6% de la totalité de la production électrique helvétique. Les trois quarts de ces 2,6% sont le fait d'usines d'incinération des ordures. En effet, la moitié des déchets brûlés pour produire de l'électricité sont considérés comme une ressource énergétique renouvelable. La part des "nouvelles" énergies renouvelables à la production électrique indigène est donc marginale.¹⁰ La force hydraulique est et restera la principale ressource renouvelable.



La statistique électrique offre un aperçu national, mais la composition de la production électrique peut complètement changer d'une région à l'autre. Dans les grandes villes notamment, la part du nucléaire peut largement dépasser la moyenne suisse pour atteindre jusqu'à trois quarts.¹¹ Même les villes de Zurich, de Berne et de Lucerne, dont la population avait approuvé l'abandon du nucléaire, consomment, dans le même ordre, 26,6, 51,06 et 59,2% d'énergie nucléaire.¹² En revanche, la part des nouvelles énergies renouvelables d'origine suisse est minimale.

3.3. Développement social

Mentionnée plus haut, l'augmentation massive de la population a des effets sur tous les domaines de notre société. Par exemple, les transports augmenteront de manière disproportionnée. La future croissance du trafic routier et ferroviaire sera de toute manière très forte si on se réfère à d'anciennes estimations:

Augmentation pronostiquée 2000-2030 ¹³	Route	Rail
Trafic de personnes	+ 20%	+ 45%
Trafic de marchandises	+ 35%	+ 85%

Compte tenu de la croissance actuelle de la population, ces chiffres seront sans doute largement dépassés – avec les effets que l'on imagine sur la consommation d'électricité et la consommation d'énergie en général.

⁹ OFEN, statistique électrique suisse, et OFEN, statistique suisse des énergies renouvelables 2011

¹⁰ Un exemple pour illustrer la problématique des énergies renouvelables: l'installation solaire sur le Stade de Suisse (12 000 m²) produit par an autant de courant électrique que la centrale nucléaire de Leibstadt en 67 minutes. Il serait beaucoup plus utile de forcer l'exploitation de la chaleur solaire que celle de la photovoltaïque, car celle-ci apporte une contribution beaucoup plus importante à l'approvisionnement énergétique de la Suisse (remplacement du pétrole).

¹¹ http://www.strommix-schweiz.ch/?navigation_id=347&sprachcode=de

¹² Année de référence ewz: 2010, année de référence fmb et ewl: 2011.

¹³ ARE (2006): perspectives du trafic suisse de personnes jusqu'en 2030; ARE (2004): perspectives du trafic suisse de marchandises jusqu'en 2030 – hypothèses et scénarios.

Les conséquences seront également perceptibles au niveau du logement. A la suite du remplacement de l'énergie fossile dans la production de chaleur, la consommation d'électricité augmentera forcément (pompes à chaleur), car le remplacement d'un agent énergétique implique forcément le recours à un autre, soit en l'occurrence l'électricité.¹⁴ Cet aspect exige une attention toute particulière en raison de l'augmentation de la population suisse de quelque 80 000 personnes par an.

Ce développement démographique massif a aussi des effets sur l'aménagement du territoire. Pour éviter d'accélérer la dispersion de l'habitat et d'occuper encore plus de terres cultivables, il vaut mieux renoncer à l'énergie éolienne et solaire qui exige des surfaces supplémentaires et affecte le paysage. En revanche, il faut exploiter systématiquement le potentiel qu'offre la chaleur solaire pour produire de l'eau chaude.

4. Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral

4.1. Les piliers de cette stratégie

La nouvelle stratégie du Conseil fédéral, confirmée par le Parlement, empêche l'autorisation de nouvelles centrales nucléaires.¹⁵ Pour néanmoins garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique, le Conseil fédéral mise avant tout sur une baisse massive de la consommation et un renforcement des énergies renouvelables.¹⁶

Objectifs et mesures

Le Conseil fédéral prévoit une baisse de la consommation énergétique de 50% par habitant d'ici à 2050. Les mesures visant à atteindre cet objectif comprennent un durcissement des prescriptions sur les bâtiments et les véhicules, des accords-cibles avec l'économie ainsi que des prescriptions plus sévères sur les appareils électriques. En outre, l'économie électrique est appelée à apporter une contribution à la réduction de la consommation.

Le Conseil fédéral relève aussi les objectifs d'aménagement pour les énergies renouvelables et la force hydraulique. Pour les atteindre, il veut supprimer les plafonnements actuels des coûts et augmenter les subventions. Des petites installations photovoltaïques recevront à l'avenir une aide unique aux investissements. Les cantons sont invités à définir des zones, par exemple pour la production hydraulique ou éolienne d'électricité, et à simplifier les procédures d'autorisation. Les droits relatifs à la protection de l'environnement et du paysage seront relativisés dans le droit fédéral pour les installations de grande taille.

EnergieSuisse soutient aujourd'hui déjà des mesures facultatives dans le domaine des énergies renouvelables et du rendement énergétique. Ces fonds seront doublés pour permettre à ce programme de jouer un rôle significatif dans la stratégie énergétique 2050.

Le Conseil fédéral veut des centrales à énergie d'origine fossile

En hiver, des installations de couplage chaleur-force¹⁷ devront contribuer à l'approvisionnement électrique décentralisé. Le Conseil fédéral entend encourager ces équipements moyennant le tarif d'injection dans la mesure où les émissions de CO₂ sont complètement compensées. Pour garantir la stabilité du réseau et réduire la dépendance de la Suisse des importations, le Conseil fédéral prévoit également des centrales électriques au gaz. L'approvisionnement en gaz serait garanti par la participation de la Suisse audit mécanisme de crise UE.¹⁸ Le développement de nouvelles technologies et applications joue également un rôle important dans cette stratégie énergétique. Les installations pilotes et de démonstration seront plus fortement subventionnées.

¹⁴ Il existe à ce niveau un important potentiel de chaleur solaire qui peut remplacer l'énergie fossile.

¹⁵ 11.3436 – Motion "Sortir du nucléaire par étapes"

¹⁶ OFEN, "Le Conseil fédéral définit un premier ensemble de mesures pour la Stratégie énergétique 2050", communiqué de presse du 18.4.12 et fiche d'information 1 "Premières mesures Stratégie énergétique 2050": message "Stratégie énergétique 2050", projet mis en consultation le 14.9.12

¹⁷ Par couplage chaleur-force il faut entendre, en simplifiant, un chauffage qui produit simultanément de l'électricité ou une centrale électrique qui fournit aussi de la chaleur. Le consommateur reçoit les deux principaux types d'énergie, l'électricité et la chaleur. La chaleur résiduelle lors de la production d'électricité sert à produire le l'eau chaude, de la vapeur ou de la chaleur de séchage. Le combustible est ainsi exploité à raison de 90 à 95%. Source: OFEN

¹⁸ La dépendance de l'étranger et, avec elle, l'exposition aux chantages augmentent.

Renforcement massif du réseau

Avec sa "Stratégie Réseaux électriques"¹⁹, le Conseil fédéral veut ouvrir la voie aux indispensables aménagements des réseaux de transport et de distribution de l'électricité. Les procédures d'autorisation seront raccourcies par une limitation des recours et l'introduction de délais. Le Parlement aura la compétence de fixer des directives pour le développement du réseau électrique lors que le Conseil fédéral définira les conditions-cadres concrètes de la planification du réseau.

4.2. Coûts et problèmes

Il n'est guère possible d'estimer aujourd'hui avec précision des coûts de cette nouvelle stratégie énergétique. Le Conseil fédéral chiffre les coûts consécutifs à l'abandon de la construction de nouvelles centrales nucléaires à quelque 30 milliards de francs d'ici à 2050. Le renforcement des réseaux en raison de l'augmentation des échanges avec l'étranger et la construction massive d'usines électriques décentralisées ne sont pas compris dans ce calcul. Ces derniers coûts sont estimés à 6,2 à 15,3 milliards de francs par l'OFEN. Les mesures de renouvellement ne sont pas prises en compte non plus. Globalement cependant, le Conseil fédéral se dit convaincu que les effets économiques de l'abandon du nucléaire seront limités.

Ce n'est pas l'avis de l'économie qui craint une hausse massive des coûts.²⁰ Selon le scénario retenu, elle prévoit un doublement, voire un triplement des dépenses énergétiques des entreprises. A elles seules, les charges d'électricité passeraient de 10 milliards aujourd'hui à 26 milliards de francs.²¹ L'économie électrique prévoit elle aussi des coûts beaucoup plus élevés que le Conseil fédéral. Cette branche estime ses investissements à 118, voire 150 milliards de francs²², montants qui comprennent aussi bien le coût de l'entretien et du renouvellement des centrales électriques et réseaux que l'application de la nouvelle stratégie énergétique.

Cette facture devra finalement être payée par les consommateurs. Dans la même mesure où le Conseil fédéral libère l'économie de taxes supplémentaires, il charge les autres consommateurs.

4.3. Défis à relever

La nouvelle stratégie énergétique du Conseil fédéral formule des objectifs ambitieux. Pourtant, les mesures proposées ne permettent de réaliser ces objectifs qu'à moitié environ. Aussi, le Conseil fédéral prévoit-il un deuxième programme de mesures pour la période d'après 2020. Il faudra donc s'attendre à de nouvelles interventions, à de nouvelles taxes influençant les habitudes de consommation, à une coopération encore plus forte avec l'UE et à une réforme fiscale écologique.

Davantage de prescriptions et réglementations étatiques

Mais ce premier programme de mesures de la Confédération comporte déjà des interventions massives de l'Etat. Il contraint les cantons à prendre des mesures dans le secteur immobilier et dans l'aménagement du territoire, autant de nouvelles atteintes au fédéralisme. La nouvelle stratégie énergétique génère encore des conflits d'objectifs à d'autres niveaux. Si les émissions de CO₂ sont effectivement compensées, les nouvelles installations de couplage chaleur-force et au gaz paraissent certes compatibles avec l'objectif climatique de la Confédération, mais elles sonnent aussi le glas d'une production électrique pauvre en CO₂ qui avait parfaitement fonctionné jusqu'ici. Les centrales au gaz augmentent massivement les émissions de CO₂ et, parallèlement, la dépendance de la Suisse de l'étranger en raison des fournitures de gaz nécessaires et de l'accord souhaité avec l'UE.

¹⁹ OFEN, "Le Conseil fédéral fixe l'orientation de la Stratégie Réseaux électriques", communiqué de presse du 23.5.12

²⁰ Institut d'études économiques IWSB, La Stratégie énergétique du Conseil fédéral: effets sur la composition de la production électrique, la sécurité de l'approvisionnement et les coûts énergétiques pour l'économie, étude réalisée sur mandat d'économiesuisse, Bâle 16.4.2012

²¹ Id. S. 42

²² ASES, Wege in die neue Stromzukunft, manifestation parlementaire, Forum énergétique, Berne 14.6.2012

La consommation d'électricité continue d'augmenter

L'exploitation d'usines électriques à énergie fossile est en opposition avec l'intention de la Suisse de réduire sa dépendance des agents énergétiques fossiles. La nouvelle stratégie énergétique vise certes elle aussi une réduction de la consommation d'énergies fossiles, mais ce développement entraîne forcément une électrification, donc une augmentation de la consommation électrique dans de nombreux domaines, par exemple pour le chauffage et les transports. La stabilisation de la consommation constitue un défi particulièrement lourd dans ce contexte.

Le citoyen devra effacer l'ardoise

Pour ne pas trop nuire à l'économie et notamment à la place industrielle suisse, le Conseil fédéral prévoit d'exclure les grands consommateurs de la hausse prévue des taxes et redevances. Aujourd'hui, les entreprises consommant beaucoup d'énergie sont libérées de certaines redevances et taxes. En multipliant les exceptions, le Conseil fédéral et le Parlement font un pas de plus vers une politique industrielle contraignante et affaiblissent le régime économique libéral qui fait la force de la Suisse. Il faudra attendre pour voir si, à long terme, les inconvénients de la nouvelle stratégie énergétique ne pèsent pas plus lourd que les avantages pour l'économie suisse. On rappellera à ce propos qu'au niveau international seule l'Allemagne poursuit un objectif aussi ambitieux que la Suisse.²³

4.4. Evaluation de la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral

La stratégie énergétique de la Confédération contient en son essence des éléments d'économie planifiée. On citera à ce propos non seulement l'interdiction objectivement guère justifiée de nouvelles centrales nucléaires, mais aussi les objectifs rigoureux imposés en termes de rendement énergétique et d'énergies renouvelables.

Pour réaliser ses objectifs, la Confédération n'hésite pas à rogner la liberté d'entreprise de la branche électrique et à transférer des compétences des cantons à la Confédération. Il est par ailleurs fortement douteux que l'on puisse trouver en Suisse les potentiels nécessaires aux énergies renouvelables malgré une planification centrale, des définitions généreuses de zones réservées et la suppression de droits de protection existants.

Les réductions de la consommation affichées sont utopiques et contredisent toutes les expériences faites jusqu'ici. Nonobstant les discussions qui durent depuis plusieurs décennies, il n'a pas été possible de découpler la croissance économique et la croissance de la consommation. La consommation d'électricité augmentera aussi en raison de la croissance démographique, des nouveaux appareils et applications ainsi que du remplacement des agents énergétiques fossiles.

L'extension des énergies renouvelables en Suisse ne suffira pas à couvrir la demande croissante. Il paraît aussi peu probable que des centrales électriques au gaz puissent être construites en Suisse. Ces projets se heurteront très certainement à des oppositions (locales) de la population. Conclusion: l'approvisionnement électrique de la Suisse risque de dépendre fortement de l'étranger.

La Stratégie énergétique 2050 augmentera les prix de l'électricité tout en affaiblissant la sécurité de l'approvisionnement. Conséquence de l'exemption des grands consommateurs, cette politique sera avant tout payée par les arts et métiers, les petites entreprises de service et les ménages privés. Reposant sur un système d'économie planifiée, la Stratégie énergétique 2050 ne sera pas sans conséquence à long terme pour l'économie et l'industrie suisses.

²³ Dans le cadre de son "changement énergétique" (Energiewende), l'Allemagne a créé des emplois dans la branche solaire moyennant des subventions énormes. Ces places de travail n'ont pas survécu à la suppression des aides publiques. Plusieurs grandes entreprises du secteur solaire ont dû supprimer massivement des emplois. Parallèlement, ce subventionnement a provoqué une forte hausse du coût de l'électricité en Allemagne ces dernières années, développement qui a eu des effets négatifs sur certains secteurs industriels clés comme l'acier, la chimie, le papier et le ciment. En fin de compte, l'Allemagne a donc perdu deux fois.

5. Stratégie énergétique de l'UDC

5.1. Objectif

Ce qui compte pour l'UDC, c'est que la production électrique suisse soit fiable, d'un prix avantageux, qu'elle ménage l'environnement et qu'elle soit aussi indépendante que possible de l'étranger. Un tel approvisionnement électrique n'est pas réalisable avec la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral qui est trop chère, irréaliste, impose de nouvelles prescriptions et restrictions et accroît la dépendance de l'étranger. Son application constitue une expérience dangereuse, car elle mettrait en péril la sécurité de l'approvisionnement national.

Electricité suisse produite dans le pays

Pour des raisons politiques essentielles, il est important de produire autant d'électricité que possible dans le pays. La sécurité de l'approvisionnement en est accrue puisqu'il n'est ainsi pas nécessaire d'importer du courant sur de longues distances par des conduites sujettes aux pannes. La production nationale évitera aussi à la Suisse d'être exposée à des politiques de prix et commerciales extérieures, voire à des tentatives de chantage. De l'avis de l'UDC, la Suisse serait bien inspirée de revenir à ce principe non-écrit d'autrefois, à savoir importer de l'électricité au maximum un hiver tous les vingt ans ("Rapport sur les dix centrales"). Les nouvelles installations de production doivent être économiques et s'imposer sur le marché sans subventions publiques. Elles doivent de surcroît être aussi indépendantes que possible de l'étranger et ménager l'environnement.

Toujours le premier choix: force hydraulique et force nucléaire

Du point de vue de l'UDC, les deux agents énergétiques que sont la force hydraulique et la force nucléaire doivent rester à court et même à moyen termes les deux principaux piliers de l'approvisionnement électrique suisse. Aucun autre agent énergétique n'offre les mêmes capacités et la même fiabilité au niveau de l'approvisionnement que les ressources hydrauliques et nucléaires. A plus long terme, il s'avérera peut-être que de nouvelles technologies, comme la géothermie profonde, peuvent se faire une place sur le marché et apporter une contribution significative à l'approvisionnement.

5.2. Application

Augmentation de la production hydraulique

La force hydraulique constitue la principale ressource électrique suisse avec une part de 55% à la production nationale. Elle ménage l'environnement, elle est très avantageuse et elle est indépendante de l'étranger. Le potentiel restant à exploiter est cependant limité. L'UDC exige que la production hydraulique suisse soit augmentée de 3 TWh d'ici à l'an 2030, ce qui équivaut environ à la production d'une centrale nucléaire en fonction (Beznau I, II ou Mühleberg). Il est cependant indispensable d'améliorer les conditions-cadres actuelles pour permettre à la force hydraulique d'accroître sa part à la production électrique nationale. Les procédures d'autorisation doivent être accélérées et allégées. Les initiatives populaires, recours en droit, les nouvelles taxes et redevances ainsi que les réglementations entravant la production électrique hydraulique doivent être rejetés avec détermination.

Renforcement des nouvelles énergies renouvelables

Les nouvelles énergies renouvelables comme l'énergie solaire et éolienne apporteront une contribution modeste, mais néanmoins importante à l'approvisionnement électrique. La technique de la biomasse aura aussi sa place dans la production électrique grâce à ses nombreuses possibilités de développement et d'application. L'UDC exige que la production des nouvelles énergies renouvelables (vent, soleil, biomasse²⁴) soit portée à 3 TWh jusqu'en 2030 dans le cadre des possibilités techniques. Cet objectif est nettement plus ambitieux que celui fixé dans la loi sur l'énergie et il représente un lourd défi à relever. Pour l'atteindre, il faudra supprimer le plafonnement des dépenses affectées à la rétribution à prix coûtant du courant injecté. Cette mesure allégerait de plus la bureaucratie. On maintiendra cependant cette limitation pour l'encouragement de la technique photovoltaïque, trop chère et trop

²⁴ Il s'agit de déchets organiques et de bois.

faible, afin que les charges résultant de cette rétribution restent supportables pour la population et l'économie.²⁵

Maintenir en service les centrales nucléaires

Assurant une part de 40%, la force nucléaire est le deuxième pilier de l'approvisionnement électrique suisse. Elle est aussi utile à l'indépendance de la Suisse en termes énergétiques. Bien que l'uranium nécessaire au fonctionnement des centrales nucléaires ne soit pas présent en Suisse, l'approvisionnement est garanti pour de nombreuses années grâce à des contrats de fourniture de longue durée avec des pays politiquement stables. Les centrales nucléaires suisses répondent à des standards de sécurité extrêmement élevés en comparaison internationale et elles sont constamment adaptées au progrès technique. L'UDC demande donc que les centrales actuelles puissent fonctionner pendant au moins 60 ans, à condition bien sûr qu'elles soient sûres et économiques. L'UDC s'oppose à une limitation des autorisations d'exploiter.

La consommation d'électricité continue d'augmenter

Une troisième centrale nucléaire d'une puissance d'environ 3 TWh devra cependant être remplacée d'ici à 2030. Parallèlement, la consommation d'électricité de la Suisse continuera d'augmenter. La recherche constante d'une augmentation du rendement énergétique a pour effet une hausse de la consommation d'électricité: dans de nombreuses applications, le souci du rendement énergétique commande en effet de recourir à une petite quantité d'électricité pour remplacer une forte consommation d'énergie d'origine fossile. Par exemple, le remplacement d'un chauffage au mazout par une pompe à chaleur électrique peut réduire la consommation d'énergie globale d'une maison de trois quarts tout en maintenant le même niveau de confort. La croissance de la population est une autre raison expliquant la tendance à la hausse de la consommation d'électricité. Parmi les autres causes, on peut citer les besoins croissants en espace de logement par habitant, des applications nouvelles et utilisées plus fréquemment, les téléviseurs à écran plat, les téléphones portables et l'accroissement de la mobilité. L'industrie, les arts et métiers ainsi que les entreprises de services consomment aussi plus d'électricité, ce qui est toutefois un signe de croissance économique.

Une centrale nucléaire moderne jusqu'en 2030

L'UDC part d'une augmentation de la consommation d'électricité de 0,5% par an. On en déduira que la Suisse consommera en 2030 6 TWh de plus d'électricité qu'aujourd'hui. La meilleure manière de produire le courant manquant, soit environ 9 tWh²⁶, est de recourir à une centrale nucléaire de la dernière génération qui offre de nombreuses améliorations par rapport aux anciennes. Les réacteurs de la dernière génération ont des capacités et rendements supérieurs et comportent des barrières de sécurité supplémentaires. L'UDC demande qu'une votation sur une nouvelle centrale nucléaire soit organisée aussi rapidement que possible. Si le peuple devait s'y opposer, il faudra assouplir les conditions-cadres pour les centrales électriques combinées au gaz afin que la branche de l'électricité puisse choisir l'option économiquement la plus avantageuse, soit une augmentation des importations d'électricité ou la construction de centrales à cycles combinés au gaz en Suisse. Les deux variantes entraînent approximativement la même dépendance de l'étranger.

Nouvelles technologies

En 2040/2045, les centrales nucléaires de Gösgen et de Leibstadt seront mises hors service. Ces capacités devront être remplacées par de nouvelles technologies comme par exemple la géothermie profonde. Si cette technologie n'est pas suffisamment développée à ce moment-là, il faudra recourir à des moyens existants comme l'énergie nucléaire.

²⁵ Cette limitation de la technique photovoltaïque découle du simple fait qu'il n'est guère possible de stocker à un prix raisonnable l'électricité produite et que les surfaces occupées seraient plus judicieusement utilisées pour l'exploitation de la chaleur solaire.

²⁶ Cette quantité correspond à la production annuelle de trois centrales nucléaires de type Mühleberg.

5.3. Coûts et défis

Les coûts des mesures à entreprendre et de la construction d'une nouvelle centrale nucléaire se montent à environ 30 milliards de francs.²⁷ Contrairement aux estimations faites par le Conseil fédéral dans sa stratégie énergétique, il s'agit là d'un calcul comprenant la totalité des coûts avec, de surcroît, une importante marge de manœuvre. En clair, cela signifie que d'éventuelles mesures ou études supplémentaires n'engendreraient pas de frais supplémentaires.

Il va de soi que la stratégie de l'UDC comporte quelques importants défis à relever. D'une part, il faut une prise de position du peuple en faveur de l'énergie nucléaire. D'autre part, il est important que la procédure d'autorisation d'une nouvelle centrale nucléaire se déroule rapidement et sans retard inutile. Les différentes procédures d'autorisation doivent donc être rationalisées. Enfin, il faut aussi intervenir au niveau de l'administration qui doit disposer de suffisamment de personnel qualifié pour que les procédures puissent franchir rapidement les étapes prévues. Or, ce précieux savoir-faire en termes nucléaires a été perdu au fil des années passées, car les postes concernés n'ont plus été occupés. Ce manque de compétences professionnelles provoque forcément des retards. L'UDC demande que ce savoir-faire soit reconstitué afin que la Confédération puisse réellement assumer les tâches et prestations qui lui sont demandées.

5.4. Conclusion

La stratégie énergétique de l'UDC part de principes éprouvés et de technologies disponibles dès aujourd'hui. Les mesures proposées sont économiquement supportables, garantissent la sécurité de l'approvisionnement et réduisent à un strict minimum les paramètres inconnus. L'accent est mis sur la faisabilité et non pas sur des conceptions utopiques. Le fait que les solutions proposées soient réalisables rapidement et engendrent des dépenses supportables est un grand avantage. La sécurité du droit et de la planification est garantie et les interventions étatiques sont réduites. Ces mesures peuvent être résumées comme suit:

- remplacement d'une centrale nucléaire (3 TWh) jusqu'en 2030 par une augmentation de la production hydraulique. Cela implique une nette amélioration des conditions-cadres régissant cet agent énergétique. Le droit de recours des associations doit être supprimé dans ce domaine et les procédures doivent être accélérées.
- remplacement d'une centrale nucléaire (3 TWh) jusqu'en 2030 par un recours accru aux nouvelles énergies renouvelables (vent, photovoltaïque, biomasse). Cet objectif peut être atteint par une suppression du plafond pour la rétribution à prix coûtant du courant injecté (sauf pour la photovoltaïque qui, en raison de son faible rendement, reste limitée). A ce niveau également, les procédures d'autorisation des projets doivent être raccourcies et le droit de recours des associations doit être restreint).
- la durée de fonctionnement des centrales nucléaires existantes est d'au moins 60 ans, à condition que la sécurité et l'économie soient garanties. La Suisse disposera ainsi des ressources indispensables à la sécurité de son approvisionnement jusqu'à ce que de nouvelles installations de production puissent être mises en place.
- remplacement d'une centrale nucléaire (3 TWh) et compensation de la hausse de la consommation d'électricité jusqu'en 2030 (croissance annuelle: + 0,5%, soit 6 TWh) par la construction d'une centrale nucléaire répondant aux technologies les plus récentes.
- en cas de refus d'une nouvelle centrale nucléaire par le peuple, l'électricité manquante devrait être remplacée par des importations onéreuses d'électricité ou le recours massif à des énergies fossiles (charbon, pétrole, centrales combinées, CCF au gaz naturel fossile) pour une production électrique générant de fortes émissions.
- remplacement des deux grandes centrales nucléaires (Gösgen et Leibstadt) jusqu'en 2040/45 par des technologies modernes (géothermie profonde) ou par deux nouvelles centrales nucléaires de la dernière génération.

²⁷ Selon les estimations du Forum nucléaire, une nouvelle centrale nucléaire coûte entre 7 et 9 milliards de francs. L'augmentation de la production hydraulique, l'aménagement et la modernisation du réseau électrique ainsi que l'augmentation de la rétribution à prix coûtant de l'injection d'électricité sont évalués globalement à un peu plus de 20 milliards de francs. Compte tenu du fait qu'une nouvelle centrale nucléaire exige moins d'aménagements au niveau du réseau de distribution, il reste de l'argent pour moderniser le réseau.

6. Remarques finales et exigences

L'énergie est un élément-clé de la société moderne. Tout changement dans ce domaine a des effets sur l'ensemble de la société (niveau de vie, production, transports, etc.). Il est donc indispensable qu'une future stratégie réunisse clairement toutes les conditions au maintien de la croissance et de la prospérité. Ce faisant, il s'agit également de tenir compte de principes élémentaires. Une comparaison des stratégies énergétiques de la Confédération, de la branche électrique et de l'UDC arrive au résultat suivant:

Comparaison des stratégies énergétiques

Nom	Mesures	Coûts	Défis à relever ²⁸	Sécurité de l'approvisionnement	Faisabilité
Stratégie énergétique 2050 Confédération	lourdes	élevés	lourds	mauvaise	mauvaise
Stratégies énergétiques de la branche	moyennes	moyens	moyens	moyenne	moyenne
Stratégie énergétique UDC	légères	modérés	moyens	élevée	élevée

Il s'avère clairement que la stratégie de la Confédération présente les inconvénients les plus lourds. Alors que les interventions de l'Etat augmentent massivement et que le coût de l'opération de même que les défis à relever sont extrêmement lourds, la sécurité de l'approvisionnement et la faisabilité sont douteuses. Compte tenu de ses effets négatifs et du grand nombre d'inconnues qu'elle comporte, la stratégie énergétique de la Confédération est une conception erronée qui doit être combattue avec détermination. Les solutions de la branche sont elles aussi sujettes à caution. On doit cependant relever que leurs auteurs ont agi par obéissance anticipée à l'égard du scénario d'abandon du nucléaire propagé par le Conseil fédéral, ce qui a bien sûr sensiblement restreint leur marge de manœuvre.

Offrant un concept clair et net, la stratégie énergétique de l'UDC permet d'atteindre un résultat réaliste du point de vue des technologies actuelles. Elle obtient un résultat maximal avec un minimum d'interventions étatiques et de coûts. Même en cas de rejet de l'énergie nucléaire par le peuple, on obtiendrait toujours un niveau de sécurité moyen concernant l'approvisionnement en recourant aux énergies d'origine fossile, par analogie à ce que réalise la solution suggérée par la branche. Il convient cependant de veiller à ce que chaque agent énergétique soit exploité de manière judicieuse afin de ménager une marge de manœuvre offrant de la place à d'autres solutions. De ce point de vue, l'exclusion d'une forme énergétique sans raison valable doit être rejetée. L'objectif premier devra toujours être de compromettre le moins possible l'approvisionnement énergétique futur par des restrictions, mais au contraire de le rendre le plus souple possible. La stratégie de l'UDC donne les impulsions et réponses nécessaires à cet effet. Ses exigences s'articulent comme suit:

Garantir l'approvisionnement électrique

La garantie de l'approvisionnement électrique doit être le premier souci. La construction de nouvelles installations énergétiques doit répondre aux principes de l'économie et de la capacité de production. Les procédures nécessaires doivent être rapides et simples, donc, si nécessaire, il faudra les accélérer. Le droit de recours des associations doit être levé dans ce domaine.

Production nationale au lieu d'importations

La demande d'électricité doit être couverte par la production nationale. Chaque agent énergétique doit être pris en compte en fonction de son utilité et de ses avantages. Les critères idéologiques doivent être rejetés avec détermination, tout comme l'idée d'augmenter les importations d'électricité qui placeraient la Suisse dans une dépendance dangereuse.

²⁸ Il s'agit là de défis techniques.

Ne pas renchérir l'électricité

Tous les nouveaux impôts, taxes et redevances renchérissant la production électrique doivent être rejetés. L'Etat n'a pas à subventionner ou à réglementer ce secteur, car chaque agent énergétique doit se soumettre aux lois du marché. La construction ou l'extension d'installations doit obéir aux principes de l'économie, de l'indépendance nationale et de la protection de l'environnement.

Réalisme au lieu d'illusions

La stratégie énergétique de la Confédération ne repose pas sur une conception sérieuse. Un abandon du nucléaire sans marche à suivre convaincante, sans chiffres crédibles, sans échéances et projets clairement définis doit être rejeté. Le coût de l'opération doit être clairement présenté et inclure la totalité des charges. Le choix des mesures doit tenir compte des besoins de la population et de l'économie.

Ménager une marge de manœuvre – faire décider le peuple

L'exclusion de certains agents énergétiques doit être refusée, car le futur approvisionnement électrique de la Suisse a besoin d'une souplesse aussi grande que possible. La stratégie énergétique doit être soumise le plus rapidement au souverain pour éviter des incertitudes et pour garantir la sécurité de la planification.

Une nouvelle centrale nucléaire jusqu'en 2030

Les technologies actuelles dans le domaine des énergies renouvelables ne permettront pas, avant longtemps, de remplacer la part du nucléaire à la production électrique. Une stratégie énergétique sérieuse doit donc se fonder sur des solutions disponibles. La force nucléaire remplit toutes les conditions d'un approvisionnement électrique sûr, avantageux et ménageant l'environnement. Pour toutes ces raisons, il faudra mettre en service une nouvelle centrale nucléaire moderne d'ici à 2030.

7. Annexe

Glossaire

1 kWh (kilowattheure)	<ul style="list-style-type: none">- consommation de 10 ampoules électriques de 100W durant une heure- 30 minutes de sèche-cheveux (2000W)- 25 minutes d'aspirateur- 7 heures de télévision- 5 heures d'ordinateur
1 MWh (mégawattheure)	1000 kWh
1 GWh (gigawattheure)	1 000 000 kWh
1 (TWh terawattheure)	1 000 000 000 kWh